



Stationnement

DÉCOUVREZ TOUS LES BONS PLANS !



saint-etienne.fr

TARIFS
au 10 avril 2023



Coalition internationale
des villes inclusives et
durables – ICCAR

Saint-Étienne
Ville créative design

Offrir un cadre de vie agréable au quotidien et faire que chacun s'approprie l'espace public sereinement : piétons, automobilistes, cyclistes, personnes en situation de handicap... telles sont les priorités de la Ville de Saint-Étienne.

Ainsi, la Ville développe une politique de stationnement attractive, simple, souple et moderne où chaque usager doit pouvoir, selon ses besoins, ses envies ou ses habitudes stationner simplement et rapidement.

De plus, en favorisant une politique équilibrée en matière de transports (voitures, transports en commun, modes doux...), la Ville rend possible une meilleure répartition de l'espace public, partagée et respectueuse par et pour tous les usagers.

Chaque habitant doit ainsi pouvoir vivre sereinement et s'épanouir selon son mode de vie, ses besoins, son lieu d'habitation ou de travail dans un environnement sain et sécurisé.



TARIFS RÉSIDENT INCHANGÉS



2 €/jour
18 €/mois



7 400

PLACES DE
STATIONNEMENT
EN SURFACE

2 600

PLACES DANS LES
PARKINGS EN OUVRAGE
DU CENTRE-VILLE

7



PARKINGS
EN OUVRAGE
DU CENTRE-VILLE

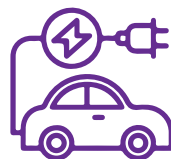
1H

GRATUITE
SOIT 30 MINUTES
DANS CHAQUE ZONE
1 FOIS PAR JOUR
ET PAR VÉHICULE

16

PLACES D'AUTO-
PARTAGE (CITIZ)

36



PLACES RÉSERVÉES :
« BORNES DE RECHARGE
VÉHICULES ÉLECTRIQUES »
DONT 11 PLACES
SUR LE PÉRIMÈTRE
DU STATIONNEMENT PAYANT

1090



CASES PMR GRATUITES
SUR TOUTES LES ZONES DE
STATIONNEMENT (PAYANTES ET
GRATUITES) AVEC APPPOSITION DE LA
CARTE MOBILITÉ INCLUSION (CMI)



LES BONS PLANS STATIONNEMENT !

La Ville de Saint-Étienne a conçu une politique de stationnement simple, souple, adaptée aux modes de vie actuels, plus moderne dans les moyens de paiement et permettant une meilleure rotation des véhicules.



POUR LES UTILISATEURS OCCASIONNELS

STATIONNEMENT SUR VOIRIE



1 HEURE de stationnement
offerte chaque jour



30 MINUTES gratuites
dans chaque zone

Chaque jour, 30 minutes vous sont offertes en zones jaunes (hyper-centre) et vertes (proches du centre-ville).

Un café-croissant en terrasse, un cadeau de dernière minute : profitez-en pour (vous) faire plaisir !



En pratique :

Pour en bénéficier, vous devez rentrer votre numéro d'immatriculation dans l'horodateur.

Stationnement gratuit :

- Du lundi au samedi : entre 12h 30 et 14h et de 19h à 8h 30,
- Les dimanches et jours fériés.

EMPLACEMENTS DE LIVRAISON

377 places de livraison dont 180 sur le périmètre du stationnement payant :

- de 6 h à 11 h : pour les livreurs uniquement.
- de 11 h à 19 h : 30 minutes pour tous les usagers.
- de 19 h à 6 h : sans limitation de temps.

POUR LES ARTISANS

Sachez que la Ville de Saint-Étienne a mis en place des tarifs préférentiels pour vous permettre de vivre plus sereinement votre journée de travail en centre-ville !

Voici ce qui vous est proposé :

- 15 € / semaine,
- 35 € / mois,
- 350 € / an.

Pour profiter de ces offres, vous devez vous rendre à :

l'Unité stationnement de la Ville située 10, place des Carrières, dans le quartier de Tarentaize, ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 30.



En pratique :

Quelles pièces justificatives devez-vous fournir ?

- Un code APE,
- La carte grise de votre véhicule (de société).





STATIONNEMENT DANS LES PARKINGS EN OUVRAGE DU CENTRE-VILLE

LE SAMEDI, 1 H = 3 !

Chaque samedi, la Ville de Saint-Étienne vous offre 3 heures de stationnement pour le prix d'1 heure, de 9 h à 19 h.

Parfait pour faire tous vos achats shopping ou pour un rendez-vous cocooning chez le coiffeur !

👍 En pratique :

La première heure est payante, les 2 suivantes sont gratuites.

Rendez-vous dans l'un des 7 parkings en ouvrage du centre-ville (Jean-Jaurès, Hôtel-de-Ville, Antonin-Moine, le Clapier, Ursules, Palais-de-Justice et Chavanelle).

3€ LA NUIT DE STATIONNEMENT

À partir de 19 h jusqu'à 9 h le lendemain matin, garez votre véhicule pour seulement 3 € la nuit !

Idéal pour prolonger votre soirée ou pour recevoir vos amis en toute tranquillité !

👍 En pratique :

Rendez-vous dans l'un des 7 parkings en ouvrage du centre-ville (Jean-Jaurès, Hôtel-de-Ville, Antonin-Moine, le Clapier, Ursules, Palais-de-Justice et Chavanelle).

GRATUITÉ DES PARCS-RELAIS

Pour les automobilistes qui viennent de l'extérieur ou qui travaillent à Saint-Étienne, les parcs-relais sont gratuits !

Ouverts 24 h / 24 h et 7 j / 7,
les parcs-relais sont en libre-accès.

Ils sont situés à proximité des principales lignes de transport et leur accès est gratuit pour les détenteurs d'un titre STAS valide.

La solution astucieuse pour aller travailler l'esprit léger et sans stress !

👍 En pratique :

N'oubliez pas de valider vos trajets : la validation du titre de transport est obligatoire pour ressortir. Rendez-vous dans l'un des 8 parcs-relais (Bellevue, Châteaureux, Stade Geoffroy-Guichard, Le Marais, Le Zénith, la Terrasse, l'Escale à Saint-Priest-en-Jarez et Jean-Marc à Villars).



ENCORE + DE BONS PLANS DANS LES PARKINGS EN OUVRAGE DU CENTRE-VILLE !

LE DIMANCHE, 1 H = 3 H

Chaque dimanche, de 9 h à 19 h, profitez de 3 heures de stationnement pour le prix d'1 !

Fini le blues du dimanche : un brunch, une sortie au musée en famille... Poursuivez paisiblement votre week-end !

👍 En pratique :
Rendez-vous dans le parking en ouvrage Jean-Jaurès.

LA PAUSE DÉJEUNER À 2 €

De 12 h à 14 h, la pause méridienne (ou déjeuner) est à 2 € !

Un resto improvisé entre collègues ou en mode sportif avec quelques brasses à la piscine, vous aurez le temps de vaquer à vos occupations préférées !

👍 En pratique :
Rendez-vous dans le parking en ouvrage Jean-Jaurès.





LE STATIONNEMENT POUR LES RÉSIDENTS

Pour les résidents, la politique tarifaire de la Ville de Saint-Étienne se traduit par des prix véritablement avantageux :

- Un tarif préférentiel à 2 € la journée,
- Un abonnement à 18 € le mois.

Vous pouvez payer, en outre, directement sur l'horodateur ou sur smartphone via l'application **Flowbird**.

COMMENT SOUSCRIRE VOTRE ABONNEMENT RÉSIDENT ?

Pour l'obtenir, vous devez vous rendre :

- **À l'Unité stationnement de la Ville** située 10, place des Carrières, dans le quartier de Tarentaize, ouverte du : mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h à 17 h 30, et le lundi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 30.

ou

- **Au parking Jean-Jaurès**, ouvert tous les jours de 9 h à 19 h.

L'ABONNEMENT MENSUEL : une grande souplesse, sans engagement annuel !

L'ouverture des droits peut-être réalisée à n'importe quel moment de l'année, sur un des 4 secteurs de la ville, déterminé selon votre lieu d'habitation (nord, sud, est, ouest ; cf. plan en central).

⚠ *Votre abonnement sera à renouveler dès le 1^{er} décembre jusqu'au 31 janvier de l'année qui suit.*

QUELLES PIÈCES JUSTIFICATIVES DEVEZ-VOUS FOURNIR ?

- Un justificatif de domicile récent (facture de - de 3 mois),
- Votre taxe d'habitation ou votre bail,
- La carte grise de votre véhicule, à jour de l'adresse d'habitation.

👍 En pratique :

Votre vignette résident doit être obligatoirement collée sur votre véhicule (même si vous avez payé de façon dématérialisée) et un ticket mensuel ou journalier doit être apposé lisiblement sur le véhicule.

flowbird.

LE STATIONNEMENT SIMPLIFIÉ !



flowbird.

Votre application gratuite et indispensable ! :

- Payez en toute sécurité votre stationnement et à distance depuis votre smartphone, sans avoir à vous déplacer,
- Prolongez sa durée en recevant une alerte avant son expiration,
- Vous acquitter du Forfait de Post-Stationnement (FPS),
- Retrouvez facilement votre véhicule avec la navigation piétonne.

flowbird.

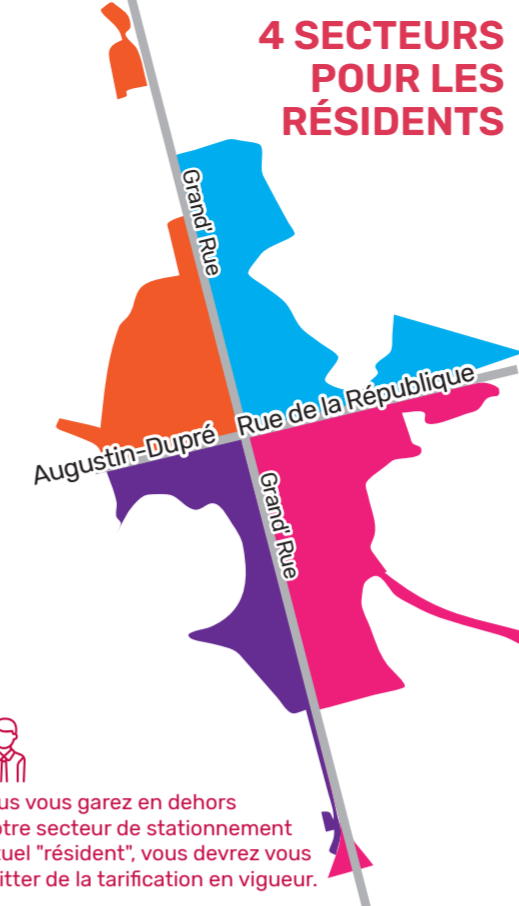
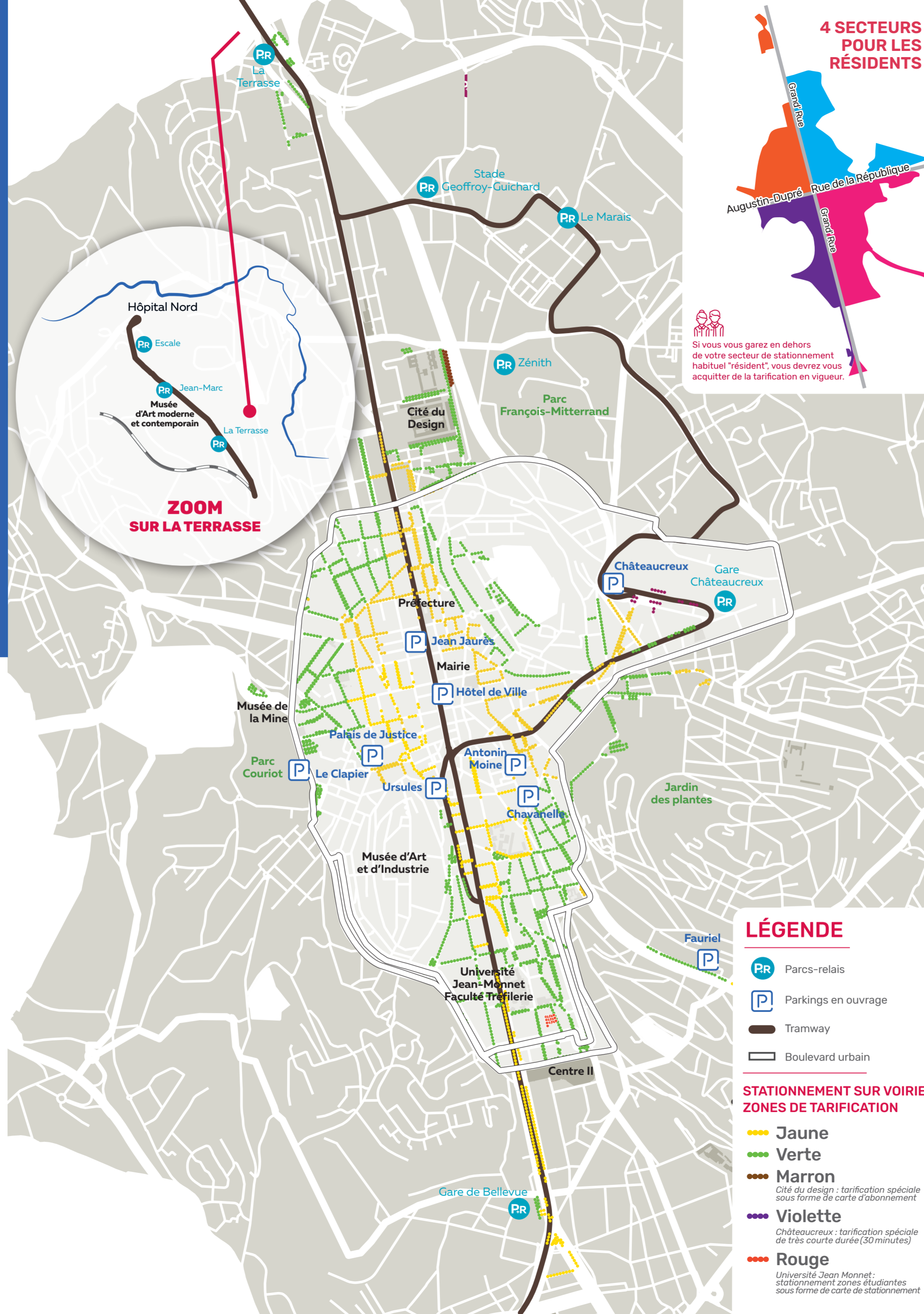
Comment ça marche ?

- Je gare mon véhicule sur une place de parking payante en surface en zones jaune et verte uniquement.
- Je lance mon application **flowbird.** et je sélectionne le n° d'immatriculation de mon véhicule.
- Je choisis l'emplacement où je suis stationné à l'aide d'une géolocalisation ou en sélectionnant le code zone indiqué sur l'horodateur le plus proche de mon véhicule.
- J'indique la durée de mon stationnement et je valide.
- J'ai payé : je peux profiter de ma sortie et prolonger à distance ma durée de stationnement !

Comment faire ?

- Je télécharge l'application disponible sur Android et iPhone ou je me connecte sur **flowbird.fr**.
- Je m'inscris gratuitement et enregistre toutes les informations nécessaires demandées.
- J'indique la durée de stationnement.
- Je paie en toute sécurité et j'ai l'esprit léger !

Inscrivez-vous vite !



Si vous vous garez en dehors de votre secteur de stationnement habituel "résident", vous devrez vous acquitter de la tarification en vigueur.

TARIFS DU STATIONNEMENT EN SURFACE

ZONE JAUNE

30 PREMIÈRES MINUTES GRATUITES	+ 20 min = 0,80€	pour	50 min
	+ 1h = 2€	pour	1h30
	+ 2h = 5€	pour	2h30

ZONE VERTE

30 PREMIÈRES MINUTES GRATUITES	+ 12 min = 0,40€	pour	42 min
	+ 1h = 1,50€	pour	1h30
	+ 2h = 2,20€	pour	2h30
	+ 5h = 2,50€	pour	5h30

En utilisant les 30 minutes gratuites, vous pouvez laisser votre véhicule 24 h à la même place, pour seulement **3 €**.

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE S'ENGAGE POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT !

L'Abonnement STAS à 10 € par mois
 Outre le titre 10 voyages à 10 € entré en vigueur en 2014, destiné aux touristes ou aux visiteurs de passage, un abonnement mensuel à 10 € (ou 110 € annuel) illimité et sans engagement est disponible pour les bénéficiaires suivants :

- Tous les jeunes de - de 26 ans,
 - Les + de 60 ans retraités,
 - Les demandeurs d'emploi,
 - Les bénéficiaires de la CSS-E (Complémentaire santé solidaire),
 - Les personnes en situation de handicap.
- 10€/mois
l'abonnement STAS*
 En illimité et sans engagement.
- ✍ Pour rappel, le service de la STAS reste gratuit pour les personnes non-voyantes.

LIAISON GRATUITE STAS VIA LE PARKING DU CLAPIER DU CLAPIER

Du lundi au samedi, garez-vous au parking du Clavier et profitez gratuitement de la ligne M7 de la STAS pour rejoindre le centre-ville en seulement **2 minutes** !

En pratique :
 Sur présentation de votre ticket de parking ou de votre badge d'abonné du Clavier au conducteur. Valable pour le conducteur de la voiture et ses passagers. Valable pour 2 voyages (aller+retour), uniquement entre les arrêts : Le Clavier > Grand Moulin (aller) et Dorian-Hôtel de Ville > Le Clavier (retour). Au-delà de ces arrêts, vous devrez être muni(s) d'un titre de transport STAS en cours de validité.



VÉLIVERT

LES VÉLOS DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

Pour les adeptes des modes doux, Vélivert est une mobilité complémentaire aux transports en commun avec ses **32 stations**, ses **360 vélos**, de nombreuses pistes cyclables disponibles dans toute l'agglomération et un cadenas inclus dans le vélo.

32 STATIONS VÉLIVERT

- Accessibles 7 jours/7 et 24 h/24.
- 360 vélos en libre-service.
- Vélivert, c'est la possibilité d'emprunter un vélo dans une station et de le rendre dans une autre.
- Accessibles à toutes les personnes de plus de 16 ans.
- Un parc vélo sécurisé à la gare SNCF de Châteaureux (sur abonnement uniquement).
- Des consignes sécurisées aux gares SNCF de Bellevue, Carnot, La Terrasse et Le Clavier.
- 1400 places de parking à vélo réparties sur 148 parcs à vélo, qu'il s'agisse de parkings de courtes durées, en centre-ville ou à proximité des équipements publics.
- 10 consignes à vélo, offrant, notamment, la possibilité de recharger son vélo électrique pendant la durée du stationnement.

FORMULES & TARIFS

- Les 30 premières minutes d'utilisation d'un vélo sont gratuites.
- 1€ pour chaque 1/2 heure supplémentaire.

+ D'INFOS

- velivert.fr
- Agence Vélivert - Bâtiment l'Horizon Rue Jacques-Constant-Milleret Quartier Châteaureux 42 000 Saint-Étienne
- Application disponible sur :

LÉGENDE

- PR Parcs-relais
- P Parkings en ouvrage
- Tramway
- Boulevard urbain

STATIONNEMENT SUR VOIRIE ZONES DE TARIFICATION

- Jaune
- Verte
- Marron
Cité du design : tarification spéciale sous forme de carte d'abonnement
- Violette
Châteaureux : tarification spéciale de très courte durée (30 minutes)
- Rouge
Université Jean Monnet : stationnement zones étudiantes sous forme de carte de stationnement



PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Unité Stationnement
10, place des Carrières
quartier de Tarentaize

Ouverte le lundi
de 8 h 30 à 11 h 45
et de 14 h à 17 h 30.

Ouverte du mardi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 15
et de 14 h à 17 h 30.

Ville de Saint-Étienne
Hôtel de ville - BP 503
42007 Saint-Étienne

T 04 77 48 77 48
courriermairie@saint-etienne.fr
saint-etienne.fr

Conception / réalisation : **Direction de la Communication et du Marketing territorial de la Ville de Saint-Étienne**. Photo retouchée. Adobe stock. Achievé d'imprimer avril 2023. Ne pas jeter sur la voie publique.



Saint-Étienne
Ville créative design